

Savoir faire appel à la SAFER comme outil de régulation du foncier.

OBJECTIFS

Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole (contrôle des structures et SAFER) dans les situations rencontrées

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Comprendre le rôle de la SAFER et son fonctionnement
Être en capacité de définir le rôle des référents syndicaux.
Comprendre le point de vue de la Safer sur le rôle des référents

Contenus :

- Présentation de la journée, des intervenants et attentes des participants.
 - Introduction (bref historique, organisation de la SAFER, missions). Lien entre SAFER et contrôle des structures.
 - La différence entre les notifications et les appels à candidature,
 - Le fonctionnement du droit de préemption et de ses modalités
 - Le rôle de référent, les droits, les devoirs, les ordres de priorité, le recours au commissaire du gouvernement
 - Les attentes de la Safer vis-à-vis des référents, leurs droits, leurs devoirs, leur pouvoir. (en présence du Directeur de la SAFER des P.O.)
- Bilan de fin de Formation.

Fin de la formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une évaluation des acquis.

Un certificat de réalisation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation lors d'un exposé, questions-réponses, exemples de situation. Tour de table et synthèse. Documents synthétiques.

Ateliers en sous groupe - Exposé, questions-réponses au fil du déroulement.

Témoignages et échanges

Intervention l'après midi de Monsieur POURCELOT Francois, directeur de la SAFER des P.O.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Maison Paysanne Aude

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 12/01/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Une autre situation de handicap ? Merci de nous contacter pour préparer votre accueil.

TARIFS

Frais pédagogiques : 217 €. Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea (dans la limite de l'enveloppe disponible). Pour les personnes avec une autre OPCO ou sans OPCO, nous contacter.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr

Maison Paysanne Aude
11 300 Limoux
Tel. 07 55 67 96 43
N° d'organisme de formation :
76110169011

SATISFACTION : général de l'OF
MP11 2024 : 94.7

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
19/01/2026	66130 Pyrénées-Orientales	Intervenante ; Marie-Line GUILLEMAND, Ancienne porte parole de la CP 66, élue Chambre d'agriculture, relais SAFER comité technique des P.O. Animation : Florance GOSA - Confédération Paysanne des P.O.

THÈMES

Foncier

Transmission

FINANCEURS

VIVEA

Savoir faire appel à la SAFER comme outil de régulation du foncier.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))